

# Transformer les déchets en richesse !

Créée en 1997, la société « Environnement 48 » est spécialisée dans la valorisation des déchets. En 15 ans, elle est devenue une actrice incontournable des métiers de l'environnement, en Lozère mais aussi dans les départements voisins.

La naissance d'« Environnement Massif Central », dont Environnement 48 est l'émanation lozérienne, constitue le pari fou d'un étudiant fraîchement diplômé. « Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, j'ai voulu créer de l'emploi dans mon département », se souvient Olivier Dalle, créateur et gérant de l'entreprise. Pari tenu, puisque d'une micro-entreprise, il a bâti un groupe salariant 90 collaborateurs et générant un CA de 10 M€. « J'ai commencé avec un camion, puis j'ai embauché une personne, puis 2, 3, 4... » Sensibilisé aux problématiques de l'environnement, de l'air, de l'eau et des déchets, Olivier Dalle a d'emblée choisi les déchets. Si l'entreprise a, depuis, essaimé sur le Cantal et le Puy-de-Dôme et élargi son champ d'activités, son cœur de métier reste la collecte et le tri des déchets. « Nous avons pour vocation d'aider les industriels et les collectivités du Massif central à gérer leurs déchets, en leur apportant une solution globale pour la collecte, le tri et la valorisation, en conformité avec la législation », précise le gérant. Installée sur la Causse d'Auge à Mende, l'usine de traitement utilise un process unique en Europe. « Nous décortiquons les ordures ménagères et nous retirons tout ce qui est valorisable. La valorisation matière génère des éléments comme les papiers, les plastiques et les métaux aluminium et ferreux. Le



© Jean-François Sallès

tri est entièrement automatisé, sous la responsabilité d'opérateurs formés aux "green-technologies". Le rebut se partage en une partie combustible livrée à des cimentiers comme Lafarge et un solde de 30 à 40 % que nous remettons en décharge. » Sachant que naguère 100 % des déchets allaient en décharge, la valorisation constitue un énorme progrès environnemental.

## ACTIVITÉ EN PLEIN ESSOR

Outre les déchets ménagers, Environnement 48 collecte également les rebuts industriels dits « banals », ainsi que les déchets « dangereux ». Ceux-ci se répartissent en trois



© Jean-François Sallès

## INFO EN PLUS

Maître d'ouvrage pour 2 opérations dans le PER Création d'un écosite et développement de la filière « Valorisation des déchets » en Lozère et avec une participation financière du Conseil général de plus de 286 000 € dans le cadre de ces deux PER, Environnement 48 a réalisé en 2010 un CA de 10 M€, en croissance significative sur l'année précédente. L'entreprise utilise une flotte de 20 camions et dispose d'un parc de 200 bennes de 7 à 40 m<sup>2</sup>. Avec Chimirec Massif central, le groupe emploie 90 personnes, un effectif appelé à croître en quantité et en technicité : « Aujourd'hui, nous recherchons des ingénieurs, des bacs + 4 ou 5, pour assurer nos missions de consulting », indique Olivier Dalle, fier de cette progression et d'avoir pu conserver la maîtrise intégrale de son groupe.

catégories : les peintures, solvants, huiles usagées et autres résidus hydrocarbures ; les déchets minéraux liquides et chimiques et enfin les déchets minéraux solides : boues, cendres et résidus de combustion. Ces matières toxiques sont prises en charge par Chimirec Massif central, une filiale spécialisée qui possède les compétences pour traiter ces produits avec un maximum de sécurité pour l'environnement et le personnel. Maîtrisant parfaitement un métier en plein essor, Environnement 48 connaît une croissance exponentielle. « Aujourd'hui, notre technologie et notre leadership nous valent d'être consultés par de grands groupes nationaux et internationaux », se réjouit Olivier Dalle. ■